

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Village Arrivée de La Boulangère Mini Transat 2025



1 - Présentation de La Boulangère Mini Transat 2025

La Boulangère Mini Transat est un événement inscrit au calendrier de la Fédération Française de Voile ayant un rayonnement international et présentant un vif intérêt pour les activités sportives et nautiques développées sur le territoire intercommunal.

Cet évènement consiste en une course rassemblant près de 90 skippers en solitaire, sur des voiliers d'une longueur de 6 mètres 50, au départ des Sables d'Olonne, avec une escale aux Canaries et une arrivée à Saint-François.

Pour l'édition 2025, la société VERSACE SAILING MANAGEMENT a été désignée par la Class Mini pour l'organisation de cet événement nautique comme pour l'année 2023.

La Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL), l'Office Intercommunal de la Riviera du Levant (OTI), la Ville de Saint-François et la société Versace Sailing Management souhaitent contribuer à la réalisation de cet événement dont la première édition s'est déroulée en 2021.

2 - Contexte

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, en partenariat avec la Ville de Saint-François, organise l'arrivée de la course La Boulangère Mini Transat du 5 au 15 novembre 2025, où se tiendra un Village Arrivée proposant des animations et la valorisation des artisans à la Marina de Saint-François.

Il est prévu d'accueillir à minima 16 exposants issus du territoire de la CARL afin de valoriser les talents et savoirs-faire du territoire. Afin de permettre l'accès au plus grand nombre et garantir la qualité des produits/services proposés durant l'évènement, la CARL lance un appel à manifestation d'intérêt.

3 - Objet de l'Appel à manifestation d'intérêt

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des acteurs économiques, artisans, artistes et associations mettant en avant l'économie bleue, le patrimoine naturel et immatériel, le terroir, l'innovation, la création.

Les opérateurs sélectionnés doivent être en capacité d'organiser et mettre en place

un stand présentant leurs activités, permettant la vente sur site, et générant de l'animation pendant toute la durée du village :

Pour rappel, le programme de l'événement est le suivant :

- **Départ de la première étape 21 septembre 2025 aux Sables d'Olonne ;**
- **Départ de la deuxième étape le 25 octobre 2025 à La Palma (Espagne).**

Le parcours : Départ des Sables d'Olonne, vers Santa Cruz de la Palma et une arrivée à Saint-François prévue en Guadeloupe à partir du 5 novembre 2025

Le Village Arrivée prendra place à la Marina de Saint-François du 5 au 15 novembre 2025, selon le planning suivant :

- **du mercredi 5 novembre au samedi 15 novembre 2025 de 10h00 à 20h00**

Autour des stands seront prévus :

- Des scènes live,
- Des conférences,
- Des animations diverses.

4 - Pour participer au Village Arrivée de La Boulangère Mini Transat

Toute entreprise industrielle, commerciale, artisanale ou association régulièrement déclarée, désireuse de participer à La Boulangère Mini Transat aux conditions énoncées ci-après et pouvant répondre aux thématiques retenues qui sont les suivantes :

- Pêche,
- Agrotransformation,
- Aquaculture durable,
- Industrie navale,
- Nautisme (éducation/formation/débouchées métiers),
- Croisière et navigation de plaisance,
- Energie marine renouvelable,
- Croissance bleue,
- Industrie navale (entreprises de construction navale et entretien, commerce annexe activités portuaires),
- Artisanat - artisanats d'arts,
- Produits culturels,
- Produits touristiques,
- Activités de loisirs.

Le Village Arrivée à vocation d'animation culturelle et touristique. Prioritairement tournée vers l'économie bleue et à la valorisation des produits du terroir, des produits et savoirs-faires locaux.

L'occupation du stand est à titre gratuit et est intégralement prise en charge par les partenaires. L'exposant aura à sa charge l'organisation, la décoration et l'achalandage de son stand.

Si l'AMI est ouvert à tous à l'échelle régionale, une sélection sera faite en accord avec la ville de Saint-François sur la base suivante :

- Produits ou services valorisant le territoire de la CARL, son terroir, ses talents ou les savoirs-faires CARL : 40%
- Activités ou produits valorisant l'économie bleue ou éco-responsable : 30%
- Originalité, innovation et créativité des produits et services : 20%
- Organisation du stand et proposition d'animation : 10%

Le + de la Mini-Transat :

- Exposer au Village Arrivée de La Boulangère Mini Transat au sein d'un collectif qui valorise votre activité, vitrine de l'économie bleue,
- Commercialiser en direct avec des visiteurs,
- Promouvoir vos activités et produits auprès du grand public et tester les retombées d'une participation à la Mini Transat sur votre activité,
- Bénéficiez de la coordination du stand et de la communication assurées par la CARL.

Vous vous engagez à assurer une présence active et une harmonisation sur le stand, à participer à son animation ainsi qu'à assurer une réelle promotion de l'évènement via vos réseaux avant, pendant et après l'évènement.

Sera mis à la disposition de chaque exposant :

- Un stand chapiteau 5x5 avec l'identification de l'exposant (signalétiques) ;
- L'éclairage du stand (spot et prises électriques) ;
- 1 table et 2 chaises ;
- Les badges d'accès.

5 - Comment candidater ?

Votre dossier de candidature devra comprendre:

- Une attestation sur l'honneur,
- Un vis de situation au répertoire SIREN /SIRET (attestation INSEE),
- Une fiche de présentation de votre entreprise et du concept de vos produits/services,

- Une attestation d'assurance responsabilité civile 2025,
- Une copie de la pièce d'identité de l'exposant,
- Des photos de vos réalisations et/ou espaces de vente/Activité,
- Votre projet d'aménagement du stand :
 - aménagement spécifique et organisation spatiale envisagée,
 - produits/services présentés,
 - animations proposées => durée, public cible, fréquence possible.

- Pour les produits frais/agro transformés :
 - Attestation hygiène alimentaire
 - Copie recto/verso du certificat délivré par la Direction de l'Alimentation et de l'Agriculture et de la Forêt (ex services vétérinaires)

Il convient de communiquer votre dossier de candidature avant **le lundi 17 octobre 2025** sur le lien suivant : <https://forms.gle/XY87kPyBzdoCP5N69> ou à l'adresse suivante : entreprendre@rivieradulevant.fr.

ANNEXE 1

Attestation sur l'honneur de régularité au titre des cotisations (articles L. 8221-3 et L. 8221-5 du Code du travail)

Je soussigné, « ...Nom, prénom et qualité du signataire, tels qu'inscrits dans le Kbis... », de la société « ...Nom de la société, tel qu'inscrit dans le Kbis... », forme juridique « ...forme juridique actuelle de la société... » au capital social de « ...Capital social de la société... », immatriculée au registre du commerce sous le n° « ...N° SIRET de la société... », dont le siège social est situé au « ...Adresse du siège social de la société... », certifie sur l'honneur que la société « ...Nom de la société, tel qu'inscrit dans le Kbis... » est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales.

J'atteste que la société « ...Nom de la société, tel qu'inscrit dans le Kbis... » est en règle au regard des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'embauche des salariés étrangers.

J'atteste que la société « ...Nom de la société, tel qu'inscrit dans le Kbis... » est couverte par une assurance de responsabilité civile/risques professionnels au titre de l'année en cours.

Fait à <Ville>

Le <Date du jour>

Signature du représentant légal de la société

Cachet de la société